

Les députés seront contents d'apprendre, je pense, que le gouvernement n'a pas eu à engager de fortes sommes du fonds des changes. Le gouvernement a certainement lieu de s'en féliciter comme, je crois, la Chambre s'en réjouira.

Puisque j'ai la parole, monsieur l'Orateur, peut-être serait-il bon que je dise quelques mots d'une question connexe. Au cours de la réunion du conseil exécutif du Fonds monétaire international, il y a quelque temps, sept administrateurs ont exprimé l'espoir que le Canada pourrait, en temps et lieu, trouver le moyen de faire comme d'autres pays et en arriver à un régime général d'un cours fixe. La réunion dont je parle a eu lieu au milieu de juillet. On n'a pas dit cependant que nous devrions chercher à maintenir notre dollar au pair avec celui des États-Unis ou avec quelque autre taux de devise.

M. Louis Rasminsky, gouverneur de la Banque du Canada, qui a représenté notre pays à la réunion du conseil exécutif du Fonds monétaire international, alors qu'il signifiait l'intention du gouvernement de demeurer en consultation avec le Fonds, en a profité pour rappeler aux autres administrateurs les aspects spéciaux de la situation au Canada qui ont amené notre pays, il y a quelque 11 ans, à abandonner le régime du cours fixe après avoir fait des efforts répétés pour le maintenir.

En outre, au cours de la réunion, M. Rasminsky a fait l'exposé de la situation de l'économie du Canada et du taux d'échange canadien, à la lumière des délibérations que j'avais formulées dans le discours sur le budget, en date du 20 juin.

Convoquée sur notre demande, la réunion a permis au Canada d'assurer de nouveau aux autres directeurs du Fonds monétaire international qu'on ne prévoit aucune dévaluation concurrentielle du dollar canadien.

M. W. M. Benidickson (Kenora-Rainy-River): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une autre question. L'escompte que le dollar canadien subit à l'heure actuelle par rapport au dollar américain correspond-il à ce que le ministre a qualifié d'escompte considérable dans son exposé budgétaire? C'est dans ces termes que le ministre a décrit l'objectif que visait le gouvernement en ce qui a trait au change international.

L'hon. M. Fleming: Monsieur l'Orateur, si l'honorable représentant veut bien me faire le plaisir de lire le discours avec attention, il constatera que l'expression «escompte considérable» se rattachait aux circonstances à

[L'hon. M. Fleming.]

n'importe quel moment donné; or les circonstances fluctuent. J'ai exprimé l'avis—il n'est pas sans le savoir, je pense—qu'aux yeux du gouvernement le changement de la valeur extérieure du dollar canadien a donné jusqu'ici des résultats satisfaisants.

L'hon. M. Hellyer: Considérables!

LA TÉLÉVISION

TORONTO—NOUVELLE D'UN TRANSFERT AUX
ÉTATS-UNIS D'INTÉRÊTS DANS UNE
STATION PRIVÉE

A l'appel de l'ordre du jour.

L'hon. J. W. Pickersgill (Bonavista-Twillingate): Je voudrais poser une question au ministre du Revenu national. J'exprimerai toutefois, au préalable, si on me le permet, ce que je crois être l'opinion de toute la Chambre, en disant que nous sommes très heureux de voir le ministre de retour parmi nous.

Voici ma question. L'honorable représentant a-t-il quelque déclaration à faire au sujet de la nouvelle fantastique parue dans les journaux et selon laquelle une part d'intérêts très considérable dans la station privée de télévision de Toronto doit passer à des entreprises américaines?

L'hon. George C. Nowlan (ministre du Revenu national): J'apprécie les paroles aimables du député. J'aurais cependant préféré qu'il s'en tînt à la mention flatteuse, sans y ajouter de question embarrassante. Ayant souffert d'une crise cardiaque, les médecins m'ont interdit de me mettre au courant de toutes histoires fantastiques, de sorte que je n'ai pas pu prendre connaissance de celle qu'a mentionnée l'honorable représentant. Toutefois, je tiendrai compte de ses propos et renseignerai la Chambre plus tard à ce sujet.

LE NATIONAL-CANADIEN

INTERPELLATION À PROPOS DE LA NOMINATION
D'UN PRÉSIDENT ET D'ADMINISTRATEURS

A l'appel de l'ordre du jour.

M. D. M. Fisher (Port-Arthur): J'aimerais demander au ministre des Transports s'il peut nous dire si le gouvernement a de la difficulté à trouver des administrateurs pour le National-Canadien, et aussi ce qui en est du mandat du président?

L'hon. Léon Balcer (ministre des Transports): Monsieur l'Orateur, ces nominations seront bientôt faites. Pour ce qui est de la deuxième partie de la question, le mandat du président n'a subi aucune modification.